

Nouvelle Aisance Aquatique en Grand Est (NAAGE)

Les constats nationaux et régionaux sont sans appel : les noyades restent la première cause de mortalité par accident de la vie courante chez les moins de 25 ans, et concernent 1 000 décès par an, soit quatre par jour en période estivale.

NAAGE, premier projet phare de la Conférence Régionale du Sport Grand Est, s'inscrit dans les priorités d'actions du Projet Sportif Territorial et répond à l'objectif essentiel de prévention des noyades.

Pour l'année 2025, le projet s'enrichit avec l'intégration de publics en situation de handicap ainsi que des enfants accueillis en Accueils Collectifs de Mineurs (ACM).

Menée par quatre acteurs, le projet NAAGE s'inscrit dans une dynamique collective en faveur de la prévention des noyades et de l'apprentissage de l'aisance aquatique.

L'Association pour la Promotion des Métiers du Sport et de l'Animation (APMSA) a conçu un kit pédagogique regroupant les formations permettant de devenir maîtres-nageurs sauveteurs et BNSSA. La Fédération Française Etudes & Sports Sous-Marins Grand Est (FFESSM) a, de son côté, crée le Pass'NAAGE, un dispositif permettant d'apprendre à nager en piscine, en ciblant particulièrement les personnes éloignées de la pratique (habitants des Quartiers Politiques de la Ville). La Ligue Grand Est de Natation (LGEN), quant à elle, œuvre au développement des acquis moteurs fondamentaux, notamment le savoir-nager, en renforçant l'aisance aquatique auprès du plus grand nombre. À ce titre, des cycles d'apprentissage et de sensibilisation en milieux naturels, à travers diverses pratiques aquatiques, seront organisés dans sept lacs du Grand Est, à partir du 07 juillet 2025. Enfin le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS), a développé un livret sur la sensibilisation à la préservation de l'eau et la prévention des noyades, et animera un atelier par site.

Le projet NAAGE est soutenu par l'Etat via l'Agence Nationale du Sport (ANS) et la Région Grand Est.

Le financement du projet se fait principalement grâce à un fonds d'amorçage de l'Etat via l'ANS de 171 000 euros et de la Région Grand Est, qui soutient à hauteur de 50 000 euros la mise en place de ce dispositif durant les étés 2024 et 2025.

Ce modèle de cofinancement propre à la Conférence Régionale du Sport offre un cadre d'action partagé et concerté, permettant de soutenir un projet exemplaire, innovant et bénéfique à l'échelle de toute la région Grand Est.

Ce sont ainsi plus de 1 500 personnes qui ont été accompagnées la saison dernière 2024 pour renforcer leur aisance aquatique.

Le projet NAAGE s'articule autour de plusieurs objectifs :

- Développer ou entretenir les compétences fondamentales d'aisance aquatique
- Encourager la pratique sportive des populations en situation de précarité et lutter contre les inégalités d'accès à la pratique sportive
- Mettre en place un réseau d'accompagnement des acteurs sur les différents cursus de formation





Informations pratiques

Les lieux et dates des activités NAAGE :

du 07 au 19 juillet sur la base de loisirs intercommunale de Favières (54)
du 15 au 25 juillet à Metz plage (57)
du 21 juillet au 1er août au lac de la Forêt d'Orient (10)
du 28 juillet au 08 août au lac des Vieilles Forges (08)
du 04 au 16 août au lac du Der (51 et 52)
du 11 au 22 août sur la base de Thaon Les Vosges (88)
du 18 au 29 août sur le plan d'eau de Benfeld (67)



Pour en savoir plus :
contact@crds.grandest.fr

Mise en place d'ateliers thématiques

Dans une logique élargie de la prévention des noyades, et parce que les actions de NAAGE se déroulent dans des sites naturels emblématiques du Grand Est, le Comité Régional Olympique et Sportif proposera une journée d'ateliers consacrés à la préservation de l'eau et des milieux aquatiques. Le programme détaillé sera communiqué ultérieurement.

Informations pratiques pour la base intercommunale de Favières : Les activités seront proposées du lundi 07 juillet au vendredi 11 juillet et du mardi 15 juillet au samedi 19 juillet.

Une journée type :

10h à 11h : apprentissage de la natation, ouvert à tout public, sans restriction d'âge
11h à 12h : nagez forme bien-être (séance d'aquagym)
14h à 16h : beach polo, initiation au waterpolo
16h15 à 17h15 : apprentissage de la natation, ouvert à tout public, sans restriction d'âge
17h15 à 18h15 : nager grandeur nature, développement des compétences natatoires



Bilan 2024 du projet NAAGE (Nouvelle Aisance Aquatique en Grand Est)

NAAGE est le premier projet phare de la Conférence Régionale du Sport Grand Est pour prévenir les noyades et apprendre à nager dans le Grand Est

partageetonspport / Sep. 30. 2024



Inscrivez-vous ici :



Cliquez ici

Relation Presse

Cassandra Van Coillie-Foissy | Coordinatrice

07 64 62 11 16

cassandravancoilliefoissy@franceolympique.com

